

Annexe au règlement de l'École de Musique Multisite

Site de Cudrefin

But de l'école

Le but de l'École de Musique de Cudrefin est d'offrir un enseignement musical de qualité, dispensé par des professeurs qualifiés. L'EM a été créée afin de former une relève de qualité et ainsi assurer l'avenir de la société de musique La Persévérance.

Offre de cours

Les cours suivants sont proposés à l'école de musique :

- initiation musicale
- initiation par la flûte à bec
- flûte traversière
- clarinette
- saxophone
- trompette
- trombone
- euphonium
- batterie / percussion

Instruments

Dans la mesure du possible, des instruments de musique sont mis à disposition des élèves contre location durant leurs études au sein de l'École de Musique.

L'élève est responsable de son instrument et du matériel mis à disposition. La perte ou la réparation, provenant du manque de soins ou de la négligence, sera facturée. Toutes les réparations seront exécutées par un spécialiste mandaté par l'EM.

Salle de cours

Les cours sont dispensés dans le local de l'école de musique. Il n'y a pas d'enseignement à domicile.

Ecolages

Une facture est envoyée au début de chaque semestre. Il est toutefois possible de l'acquitter en plusieurs versements (en informer le responsable de l'EM par écrit).

En cas de démission en cours d'année scolaire, l'écolage reste dû pour l'année entière.

Une demande écrite de remboursement d'écolage et un certificat médical sont à adresser au responsable de l'EM pour toute maladie de plus de trois semaines.

Absence

En cas d'absence prévisible, l'élève ou une personne proche se doit de contacter son professeur pour l'en avertir au moins 24h à l'avance.

Concours des solistes

Les élèves de l'EM sont encouragés à participer au Concours des Solistes et Petits Ensembles organisé chaque année dans le cadre du Giron. La participation à ce concours est décidée en accord avec l'élève, ses parents et le professeur. La société La Persévérance prend en charge la finance d'inscription.

Les lauréats du concours du Giron sont qualifiés pour la Finale Vaudoise des Solistes et Petits Ensembles qui se déroule chaque année au mois de novembre.

Renseignements et inscriptions

Responsable : Sophie Etter

Adresse : Route de Neuchâtel 25, 1588 Cudrefin

Téléphone fixe : 079 791 26 93

Email : s.etter2405@gmail.com

